

Conseil d'école du 18 octobre 2018

Maternelle « la Vallée du Lac »

Château la Vallière

Personnes présentes :

- Les enseignantes : Mme Gaugain, Mme Ledru, Mme Villatte
- Les représentants des communes : M.Wells (Lublé)
- Les représentants des parents d'élèves : Mmes Stievenard, Breton, Pierret, Mrs Barbillot, Defrene
- le DDEN : Mme Teillay

Personnes excusées : Mme l'Inspectrice de l'Education nationale de la Circonscription de Saint Cyr sur Loire, M. Hérault, M. Vignat (maire de Brèches), Mme Depoix (adjoite au maire de CLV), Mr Viou (Couesmes)

Secrétaire de séance : Mr Barbillot

1. Bilan des élections des délégués de parents d'élèves :

- 122 personnes inscrites
- 51 votants dont votes par correspondance soit 41.8 % de votants (an dernier 43.70%)
 - 6 Votes nuls ou blancs
 - 45 Suffrages exprimés

Parents élus :

Titulaires : Mmes Stievenard, Breton, M. Defrene

Suppléants : Mme Pierret et M. Barbillot

2. Règlement intérieur :

Mme Villatte rappelle que le matin le portail ferme à 8h30 et demande aux parents qui accompagnent leurs enfants d'être ponctuels. Si des parents doivent rester après 8h30 parce qu'ils ont besoin d'échanger avec l'enseignante ils pourront exceptionnellement sortir par la porte côté parking des maîtresses.

Modification des horaires de sortie qui n'étaient pas celles correspondant à la semaine de 4 jours.

Les enfants (qui par convenance personnelle de leurs parents : vacances) sont amenés à ne pas fréquenter l'école devront obtenir un accord préalable de M. l'Inspecteur d'Académie sous couvert de Mme L'Inspectrice de Circonscription (la demande devant être effectuée avant l'absence prévue).

Après relecture le règlement a été accepté par un vote à l'unanimité.

3. Bilan de rentrée

Effectifs : 65

Petite Grande section : 21 (1 départ depuis septembre)

Moyenne section : 21

Grande section : 23 (1 arrivée depuis septembre)

Soit un total de 65 élèves

4.Projets pédagogiques :

Le thème de l'année est « l'eau »

- Une sortie au grand théâtre de Tours est prévue pour les GS, l'équipe enseignante attend la réponse de l'opéra pour le spectacle de Pierre et le Loup prévu en décembre.
- Poursuite de maternelle et cinéma pour les PS MS : une séance en janvier et une en mai-juin à la salle des fêtes de Château
- Spectacle de Noël : compagnie acteurs en herbe : Le voyage de la goutte d'eau (marionnettes, mimes et chants). Lundi 17 décembre matin.
- Une journée à la mer : le vendredi 26 avril, au Croisic, visite de l'Océarium le matin, promenade sur le port et jeux sur la plage l'après-midi.

Sorties effectuées et à venir :

- Sortie « Nettoyons la nature » : il s'agissait de participer au nettoyage des endroits ciblés par les enseignantes, réalisée le vendredi 28 septembre.
- Semaine du goût : animations diverses : Autour des fruits et du chocolat pour les PS GS, autour de l'eau pour les MS, et sur les goûts sucré salé acide amer pour les GS.
- Le marché de Noël aura lieu le vendredi 7 décembre, à la salle des fêtes.
(Les élèves participeront à l'élaboration des objets vendus)

L'école remercie l'APE qui aide à mener à bien de nombreux projets pédagogiques.

- Poursuite de l'opération « Ensemble on joue » avec inscription libre d'élèves avec leurs parents le jeudi de 8h 30 à 9h 30 dans la salle de motricité action encadrée par Mme Collonges, maitresse G membre du RASED
- Partenariat avec la bibliothèque de Château-la-Vallière. Mmes Berge et Rateau viendront une fois par trimestre apporter des livres sur le thème de l'année (agrément de Monsieur l'Inspecteur d'Académie). 1^{ère} intervention le lundi 12 novembre.
- Partenariat avec l'EHPAD : visite en janvier pour les petits, en avril pour les moyens autour des œufs de pâques, en juin pour les grands (Olympiades).
- Partenariat RAM (petite enfance) avec les élèves de PS : un atelier motricité par mois (1h30 sur une matinée). Le 1^{er} a eu lieu le mardi 09/10
- Poursuite du projet-jardin surtout avec les PS, de manière moins approfondie que les années passées étant donné qu'il n'y a plus de décroisement avec les MS/GS

Organisation pédagogique :

- Activités Pédagogiques Complémentaires

Pour le premier trimestre, l'équipe pédagogique a choisi de poursuivre l'aide personnalisée pour les élèves de GS jusqu'à la Toussaint, et les MS /GS après la Toussaint. Les parents sont informés de la proposition de l'enseignant pour que leur enfant puisse suivre cette aide de 11H30 à 12h00 (lundi mardi jeudi vendredi).

Il s'agit d'aides, pour des difficultés ponctuelles d'apprentissage.

Les nouvelles directives nous demandent de cibler ces activités sur le langage.

- Projet lecture : des élèves d'élémentaire viennent lire des albums aux élèves de maternelle (MS).

-Liaison GS-CP : se mettra en place entre les GS et les CP sur la dernière période.

- Les élèves de maternelle ont accès au DOJO pour y mener des activités sportives , à partir de janvier pour les GS et mai-juin pour les MS.

-L'ENT n'existe plus suite à un manque de fréquentation et un sondage qui n'avait pas collecté beaucoup de réponses à l'élémentaire.

- Les réunions de rentrée se sont déroulées le 10 septembre pour les PS, le 11 septembre pour les GS et le 18 septembre pour les MS

- Les enseignantes peuvent rencontrer les parents sur rendez-vous de préférence (passer par le cahier de liaison pour ceux qui n'ont pas l'occasion de rencontrer les enseignants) .

Les enseignantes peuvent également demander à rencontrer les parents si leur enfant rencontre des difficultés d'apprentissage ou de comportement.

5. Travaux et équipements

Travaux réalisés : Le dortoir a été entièrement refait pendant l'été, peintures, sol, isolation, changement de toutes les huisseries des classes qui donnent sur la cour. Création d'un accès handicapé avec rampe des deux côtés de l'école.

Ces travaux représentent un budget de 120 000 euros et l'équipe enseignant remercie la municipalité pour cet investissement.

Par ailleurs l'école a été dotée de 10 tablettes numériques.

Demandes : Le cabanon à vélos est inutilisable depuis la rentrée ce qui n'est pas pratique matériellement : obligation de mettre les vélos sous la bâche et de les attacher avec la chaîne ce qui abîme les engins, de plus tous les vélos ne sont pas à disposition car certains sont restés dans le cabanon.

Deux néons sont à remplacer dans la classe de Mme Gaugain et un dans la classe de Mme Villatte. Les enseignantes demandent également si un nettoyage du jardin serait possible afin de faire des plantations avec les élèves à la rentrée.

6 . Bilan de la coopérative

Compte de fonctionnement général du 1.09.2017 au 31.08.2018

CHARGES

PRODUITS

60700008	Achats de produits pour cession	961,80	70700008	Ventes de produits pour cession	1 378,00
	Total des charges (A) :	4235,13		Total des produits (B) :	4714,79
Résultat de l'année 2017-2018 : 479,66					
Actif au 01/09/2018 : 4546,90					

Merci aux communes qui soutiennent les actions de la coopérative par leur don.

Un Appel à contribution auprès des familles a été lancé afin de financer les projets de l'année. Les parents demandent si lors du prochain conseil d'école un pourcentage de participation pourrait être communiqué, Mme Villatte répond favorablement à cette demande.

7 . Plan Particulier de Mise en Sûreté

Un exercice d'entraînement à l'alerte intrusion va être réalisé à la rentrée des vacances de Toussaint. Les enfants y sont préparés dans les classes dans le respect de leur sensibilité et de manière adaptée à leur âge.

L'information aux familles : « LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR » a été diffusée aux familles par le biais du cahier de liaison le 8 octobre.

Alerte Risques majeur : un autre exercice aura lieu au deuxième trimestre (confinement dans les classes).

Une alerte incendie a déjà été effectuée le lundi 1^{er} octobre l'évacuation a été réalisée en moins de 2 min.

8. Questions diverses

La mairie n'étant pas présente il est précisé que les réponses aux questions destinées à la communes et que Mme Depoix n'a pas encore apportées seront données ultérieurement.

-Pas d'accueil le matin à la porte principale. Réponse : Mme Villatte se trouve à la porte de sa classe qui est à proximité de la porte principale. Elle ne peut pas de permettre de rester à l'entrée car elle a aussi des élèves à accueillir dans sa classe et que cela reste sa priorité. Cependant elle salue TOUS les parents / enfants qui traversent le couloir à moins d'être en discussion avec un parent d'élève.

-Libre circulation des personnes et des poussettes dans l'enceinte même du couloir. Réponse : Depuis la porte de sa classe Mme Villatte a vue sur l'entrée et elle vérifie malgré tout qui entre dans l'école. Pour la circulation des poussettes il y a peut-être eu un manque de vigilance mais cela n'a jamais gêné le bon déroulement de l'accueil et un rappel sera fait aux parents concernés.

-Comment fonctionne le recrutement du personnel de la garderie et de la cantine (type de contrat, recrutement, diplômes, formations, offre d'emploi via pole emploi... ?)

-Faites-vous un appel d'offre pour les repas de la cantine ? Si non, pourquoi ? Et si oui, combien d'entreprises se proposent et quels sont les critères de choix ?

-Pouvons nous assister à un service de cantine afin de se rendre compte du déroulement et de la gestion de la nourriture (service, perte, fonctionnement,,) ?

-Pourrait -on envisager un questionnaire de satisfaction à propos de la cantine et de la garderie auprès des familles ? (demande d'autorisation à l'école et à la mairie).

-Où en est-on des travaux pour le parking en face de l'école et le portail d'accès aux voitures du personnel (travaux commencés le 11/10/2018) ? Réponse : Le parking sera opérationnel dès le lundi 5 novembre, jour de la rentrée.

-Rampe handicapé du côté du parking des maîtresses

-Menu de la première semaine d'école : Pâte lundi, PDT mardi, Pâte jeudi, PDT vendredi

Réponse : Mme Depoix s'en est aperçue et a fait remonter l'information. Cela a été rectifié et il n'y a pas eu d'autres déséquilibres depuis. Elle précise aussi que les effectifs de cantine ne sont pas connus à l'avance et que par conséquent ils doivent prévoir des plats « fractionnables » facilement afin de faire un nombre de parts égal au nombre d'élèves présents. Pour éviter ce problème les parents demandent s'il ne serait pas possible de demander une inscription en cantine avec une date limite pendant les vacances d'été.

La séance a été levée à 20h05.

Date des prochains conseils d'école :

Mardi 26 février à 18h30

Mardi 05 juin à 18h30